

N° 71-222-X - 2019003 au catalogue
ISSN 1710-4262
ISBN 978-0-660-26892-7

Regard sur les statistiques du travail

Les personnes ayant plus d'un emploi au Canada

par Meghan Fulford et Martha Patterson

Date de diffusion : le 28 octobre 2019



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Programme des services de dépôt

- | | |
|-----------------------------|----------------|
| • Service de renseignements | 1-800-635-7943 |
| • Télécopieur | 1-800-565-7757 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre de l'Industrie 2019

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Table des matières

Faits saillants	4
Introduction	4
Le taux de cumul d'emplois augmente davantage chez les femmes	4
Le cumul d'emplois est plus répandu dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale.....	5
Le cumul d'emplois s'est accru davantage dans les secteurs où les emplois temporaires étaient le plus en hausse.....	6
Le cumul d'emplois diminue à mesure que la rémunération augmente.....	6
Les travailleurs à temps partiel sont plus susceptibles de cumuler des emplois	7
Le nombre d'heures totales travaillées par semaine est plus élevé chez les personnes cumulant des emplois que chez celles n'ayant qu'un seul emploi	7
Le cumul d'emplois est plus courant chez les jeunes adultes	7
Les travailleurs autonomes sont plus susceptibles de cumuler des emplois	7
Conclusion	8
Source des données, concepts et définitions	9

Les personnes ayant plus d'un emploi au Canada

par Meghan Fulford et Martha Patterson

Faits saillants

- De 1998 à 2018, la proportion des travailleurs qui occupaient plus d'un emploi simultanément est passée de 5,0 % à 5,7 %. Cette période de stabilité relative a suivi une augmentation plus prononcée au cours des 20 années précédentes. En effet, cette même proportion est passée de 2,4 % en 1978 à 5,0 % en 1998.
- La majeure partie (65,7 %) des personnes qui cumulent des emplois travaillent à temps plein dans leur emploi principal. Les personnes ayant plus d'un emploi travaillent en moyenne 10 heures de plus par semaine que les personnes ayant un seul emploi.
- Le cumul d'emplois est plus courant chez les travailleurs des secteurs à prédominance féminine des soins de santé et de l'assistance sociale (8,7 %) ainsi que des services d'enseignement (8,5 %).

Introduction

Le cumul d'emplois représente le fait, pour un travailleur, d'occuper simultanément deux ou plusieurs postes. Il peut s'agir d'employés salariés ou de travailleurs autonomes, de postes à temps plein ou à temps partiel, ou de tout agencement de ces situations.

Les travailleurs cumulent des emplois pour différentes raisons, y compris par nécessité financière, pour s'assurer une continuité d'emploi ou pour accumuler des compétences et de l'expertise dans d'autres professions¹. Bien que le cumul d'emplois peut offrir certains avantages, il est également associé à un risque accru de blessures, tant au travail qu'à l'extérieur du travail². Le cumul d'emplois peut aussi représenter un indice partiel de l'ampleur de l'influence des changements s'opérant au sein de l'économie, incluant l'« économie des petits boulots », sur la prévalence du travail atypique ou précaire.

Prenant appui sur les travaux antérieurs réalisés sur le cumul d'emplois au Canada³, le présent article utilise les données de l'Enquête sur la population active (EPA) pour dégager certaines caractéristiques des personnes qui cumulaient des emplois en 2018 et discuter des changements notables survenus au cours des dernières décennies. L'EPA recueille actuellement une sélection de renseignements au sujet du deuxième emploi d'un travailleur, lorsqu'applicable, mais pas le nombre total d'emplois occupés (voir *Source des données, concepts et définitions*).

Le taux de cumul d'emplois augmente davantage chez les femmes

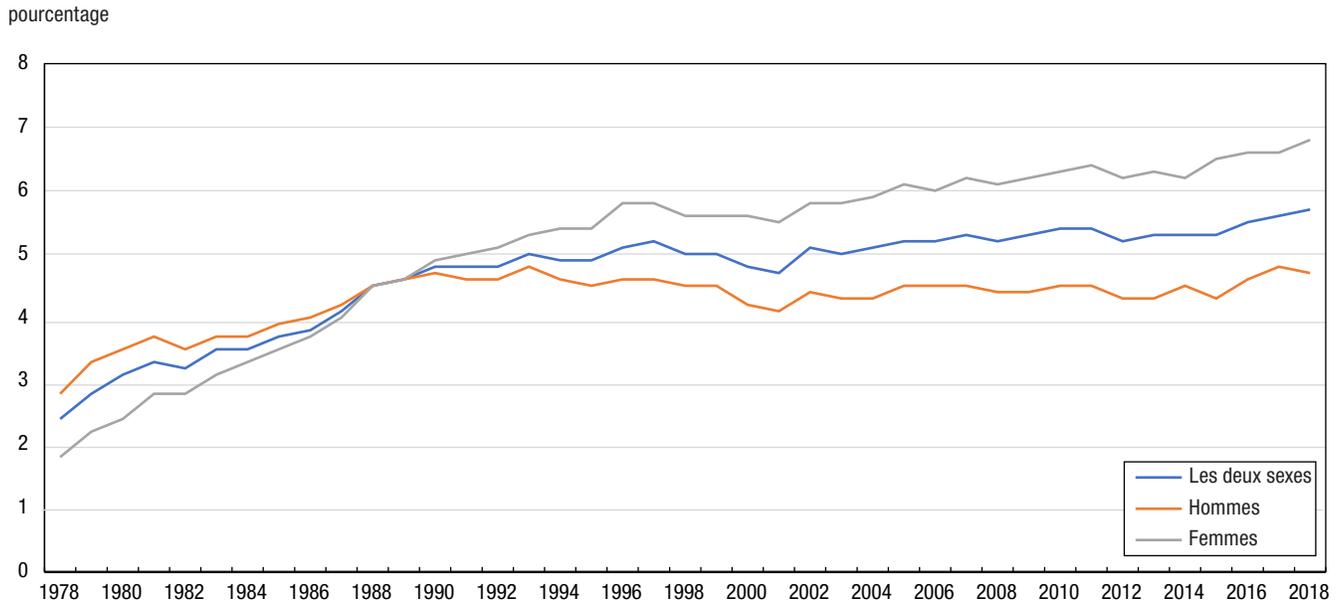
En 2018, un peu plus de 1 million de personnes, soit 5,7 % des travailleurs, occupaient plus d'un emploi, comparativement à 704 100, ou 5,0 %, en 1998 (Graphique 1). Si l'on recule davantage, on observe que ce taux a augmenté plus rapidement au cours des années 1980, puis a varié autour de 5,0 % à travers les années 1990 et début 2000. De 2005 à 2015, ce taux oscillait entre 5,2 % et 5,4 %. Il a ensuite légèrement progressé pour atteindre 5,7 % en 2018.

1. J. Kimmel et K. S. Conway, 2001. « Who moonlights and why? Evidence from the SIPP », *Industrial Relations*, vol. 40.
Dickey, H., V. Watson et A. Zangelidis, 2011. « Is it all about money? An examination of the motives behind moonlighting », *Applied Economics*, vol. 43, n° 26.
Panos, G.A., K. Poulidakas et A. Zangelidis, 2014. « Multiple job holding, skill diversification, and mobility », *Industrial Relations*, vol. 53, n° 2.

2. Marucci-Wellman, H., J. Willetts, T. Lin, M. Brennan et S. Verma, 2014. « Work in multiple jobs and the risk of injury in the US working population », *American Journal of Public Health*, vol. 104, n° 1.

3. Sussman, D. 1998. « Cumuler des emplois, une habitude bien ancrée », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 10, n° 2, juin, produit n° [75-001-XPX](#) au catalogue de Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/catalogue/75-001-X19980023825>.
Kimmel, J. et L.M. Powell, 2001. « A comparative analysis of moonlighting in Canada and the United States », *Working Time in Comparative Perspective: Life-Cycle Working Time and Nonstandard Work*, vol. 2, Susan Houseman et Alice Nakamura, eds. Kalamazoo, MI: W.E. Upjohn Institute for Employment Research.
Marshall, K. 2002. « Durée du cumul d'emplois », *L'emploi et le revenu en perspective*, vol. 3, n° 4, avril, produit n° [75-001-XIF](#) au catalogue de Statistique Canada. <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-001-x/00402/4168068-fra.html>.

Graphique 1
Proportion des travailleurs ayant plus d'un emploi selon le sexe, 1978 à 2018



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active; Tableaux 14-10-0044-01 et 14-10-0023-01 (de 1987 à 2018), et totalisation personnalisée (de 1978 à 1986).

Au cours des 20 dernières années, le taux de cumul d'emplois a été invariablement plus élevé et a augmenté davantage chez les femmes que chez les hommes. En 2018, 6,8 % des travailleuses occupaient plus d'un emploi, en hausse de 1,2 point de pourcentage par rapport à 1998. Par contre, le taux de cumul d'emplois chez les hommes a peu changé au cours de cette période, passant de 4,5 % en 1998 à 4,7 % en 2018.

Ces écarts entre les hommes et les femmes sont en partie associés aux différences en matière d'emploi et de cumul d'emplois d'un secteur à l'autre.

Le cumul d'emplois est plus répandu dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale

Le cumul d'emplois varie à travers les 15 principaux secteurs (Tableau 1). En 1998 et en 2018, les travailleurs dont le principal emploi était dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale affichaient le taux de cumul d'emplois le plus élevé (8,2 % en 1998; 8,7 % en 2018). Un peu plus du quart de l'augmentation du cumul d'emplois chez les femmes de 1998 à 2018 peut être attribué à la hausse de l'emploi dans ce secteur. En 2018, les deux groupes professionnels ayant le plus contribué au taux de cumul d'emplois dans ce secteur étaient celui du personnel de soutien des services de santé et celui du personnel technique des soins de santé⁴.

Ce sont les travailleurs des secteurs des ressources naturelles (2,9 %), de la fabrication (3,1 %) et de la construction (3,4 %) qui affichaient le plus faible taux de cumul d'emplois. En 2018, près de trois hommes actifs sur dix (28,6 %) travaillaient dans ces trois secteurs, comparativement à moins d'une femme sur dix (8,1 %).

4. Classification nationale des professions (GNP), code à deux chiffres.

Tableau 1
Proportion des travailleurs ayant plus d'un emploi selon le secteur d'activité industrielle, 1998 et 2018

Secteur d'activité industrielle	1998	2018
	pourcentage	
Soins de santé et assistance sociale	8,2	8,7
Services d'enseignement	6,6	8,5
Information, culture et loisirs	5,5	8,5
Agriculture	7,9	7,3
Services d'hébergement et de restauration	6,1	6,8
Autres services	5,0	5,9
Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien	5,6	5,6
Services professionnels, scientifiques et techniques	4,6	5,6
Administrations publiques	4,8	5,1
Commerce de gros et de détail	5,0	5,0
Finance, assurances, services immobiliers et de location	3,7	4,5
Transport et entreposage	4,3	4,2
Construction	3,1	3,4
Fabrication	2,8	3,1
Foresterie, pêche, mines, exploitation en carrière, et extraction de pétrole et de gaz	3,2	2,9

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, Tableaux 14-10-0044-01 et 14-10-0023-01.

Le cumul d'emplois s'est accru davantage dans les secteurs où les emplois temporaires étaient le plus en hausse

En 2018, 8,1 % des travailleurs dont l'emploi principal était temporaire (ce qui comprend le travail contractuel, saisonnier et les autres formes de travail temporaire) occupaient plus d'un emploi, comparativement à 5,0 % des travailleurs dont l'emploi principal était permanent. Les secteurs ayant connu la plus grande augmentation du taux de travail temporaire de 1998 à 2018 étaient ceux de l'information, de la culture et des loisirs (+10,1 points de pourcentage) et des services d'enseignement (+8,8 points de pourcentage).

Depuis 1998, les plus fortes hausses du taux de cumul d'emplois ont été enregistrées dans ces mêmes secteurs, ce taux s'étant accru de 3,0 points de pourcentage chez les travailleurs de l'information, de la culture et des loisirs, et de 1,9 point de pourcentage chez les travailleurs des services d'enseignement. La croissance du taux de cumul d'emplois dans ces secteurs, qui emploient une plus grande proportion de femmes que d'hommes, représente plus d'un tiers de l'augmentation globale du cumul d'emplois chez les femmes au cours de la période de 1998 à 2018.

Le cumul d'emplois diminue à mesure que la rémunération augmente

Chez les employés salariés, la probabilité de cumuler des emplois diminue à mesure que la rémunération provenant de l'emploi principal augmente (Tableau 2)⁵.

Tableau 2
Proportion des employés ayant plus d'un emploi selon le quartile de rémunération hebdomadaire habituelle, 1998 et 2018

Quartile de la rémunération hebdomadaire habituelle	1998	2018
	pourcentage	
Tous les quartiles	4,9	5,4
Première	7,7	8,5
Deuxième	4,9	5,6
Troisième	3,6	4,4
Quatrième	3,2	3,3

Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, totalisation personnalisée.

5. L'EPA recueille des données sur la rémunération uniquement pour l'emploi où la personne a travaillé le plus d'heures au cours de la semaine de référence de l'enquête. De plus, les données sur la rémunération sont recueillies seulement auprès des employés salariés.

Les secteurs qui se caractérisent par des taux élevés de cumul d'emplois ne sont pas nécessairement les moins rémunérateurs. Alors que la majorité (66,7 %) des travailleurs du secteur de l'agriculture se situaient dans les deux quartiles de rémunération les plus bas en 2018, l'inverse s'observait chez les employés du secteur des services d'enseignement, desquels 61,6 % se trouvaient dans les deux quartiles supérieurs.

Les travailleurs à temps partiel sont plus susceptibles de cumuler des emplois

Les personnes qui travaillent à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dans leur emploi principal sont plus susceptibles de cumuler des emplois que ceux qui travaillent à temps plein (30 heures ou plus). En 2018, 10,5 % des travailleurs à temps partiel occupaient plus d'un emploi, un taux deux fois plus élevé que celui des travailleurs à temps plein (4,6 %). Cette constatation est valable tant pour les hommes que pour les femmes. L'incapacité de trouver un emploi à temps plein et les répercussions qui en découlent sur la rémunération peuvent être une source de motivation importante pour cumuler des emplois. Les travailleurs à temps partiel involontaires étaient encore plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi (14,6 %). Relativement peu de travailleurs travaillaient à temps plein à la fois au sein de leur emploi principal et de leur autre emploi (8,4 % des personnes cumulant des emplois en 2018).

Le nombre d'heures totales travaillées par semaine est plus élevé chez les personnes cumulant des emplois que chez celles n'ayant qu'un seul emploi

Bien que les travailleurs à temps partiel affichaient le taux le plus élevé de cumul d'emplois, la majorité des personnes cumulant des emplois (65,7 % en 2018) occupaient un emploi principal à temps plein. Cette situation est attribuable au fait que les travailleurs à temps plein représentent une bien plus grande part de l'ensemble des travailleurs.

Les personnes occupant plus d'un emploi travaillaient habituellement 32,1 heures par semaine dans leur emploi principal en moyenne et 13,9 heures dans leur autre emploi, ce qui représente un total de 45,9 heures pour l'ensemble de leurs emplois⁶. Les personnes qui occupaient un seul emploi travaillaient habituellement 36,1 heures par semaine en moyenne. La moyenne des heures normales de travail pour les personnes qui occupaient un seul emploi et celles qui cumulaient des emplois est demeurée relativement stable depuis 1998.

Le cumul d'emplois est plus courant chez les jeunes adultes

En 2018, les jeunes adultes âgés de 20 à 24 ans affichaient le taux de cumul d'emplois le plus élevé (7,6 %), suivis de ceux âgés de 25 à 29 ans (6,5 %). Les personnes âgées de 55 ans et plus affichaient le taux le plus bas (4,7 %). Au cours des 20 dernières années, les travailleurs dans la jeune vingtaine ont constamment affiché le taux de cumul d'emplois le plus élevé. Le taux a connu sa plus grande variation chez les travailleurs plus âgés, augmentant de 1,4 point de pourcentage depuis 1998.

Les travailleurs autonomes sont plus susceptibles de cumuler des emplois

En 2018, 7,3 % des travailleurs qui étaient travailleurs autonomes dans leur emploi principal occupaient plus d'un emploi, ceux du secteur des soins de santé et de l'assistance sociale et du secteur des services professionnels, scientifiques et techniques venant en tête. À titre de comparaison, le taux de cumul d'emplois était de 5,4 % chez les travailleurs salariés. Plus de quatre personnes cumulant des emplois sur dix possédaient et exploitaient une entreprise (ou aidaient un membre de leur famille à le faire) comme emploi principal ou autre emploi. De 1998 à 2018, le taux de cumul d'emplois a connu une croissance plus rapide chez les travailleurs autonomes (+1,6 point de pourcentage) que chez les employés (+0,5 point de pourcentage).

6. La somme des chiffres ne correspond pas au total à cause de l'arrondissement.

La plupart des personnes cumulant des emplois occupaient le même type de poste (que ce soit à titre de salariés ou de travailleurs autonomes) dans leur emploi principal et dans leur autre emploi. Parmi les personnes qui cumulaient des emplois et qui étaient des travailleurs salariés dans leur emploi principal, 7 sur 10 (71,1 %) étaient également des travailleurs salariés dans leur autre emploi. De même, 6 personnes sur 10 (61,8 %) qui avaient plus d'un emploi et étaient des travailleurs autonomes dans leur emploi principal étaient aussi des travailleurs autonomes dans leur autre emploi.

Conclusion

Au cours des 20 dernières années, la proportion de travailleurs canadiens occupant plus d'un emploi est demeurée relativement stable. Les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'occuper plus d'un emploi, une situation qui est en partie liée aux secteurs dans lesquels elles travaillent. Le taux de cumul d'emplois est le plus élevé chez les travailleurs dont l'emploi principal se trouve dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale, et il est le plus faible chez les travailleurs des secteurs des ressources naturelles, de la fabrication et de la construction. Les secteurs qui ont enregistré la plus importante augmentation du cumul d'emplois depuis 1998, soit le secteur de l'information, de la culture et des loisirs, et celui des services d'enseignement, ont aussi affiché la plus forte croissance du nombre d'emplois temporaires.

Les personnes qui travaillent à temps partiel (particulièrement si cela n'est pas volontaire) sont plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi. Cependant, la majorité des personnes cumulant des emplois travaillent à temps plein dans leur emploi principal. Cela signifie que les personnes occupant plus d'un emploi travaillent un plus grand nombre d'heures de travail par semaine, en moyenne, que les personnes occupant un seul emploi. Une rémunération hebdomadaire moins élevée est également associée à une plus grande probabilité de cumuler des emplois.

Les jeunes adultes dans la vingtaine demeurent les plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi, bien que la probabilité de cumuler les emplois ait augmenté le plus chez les travailleurs âgés de 55 ans et plus. Les travailleurs autonomes sont plus susceptibles d'occuper plus d'un emploi, et la majorité des personnes cumulant des emplois occupent le même type de poste (employé salarié ou travailleur autonome) dans leur emploi principal et dans leur autre emploi.

Source des données, concepts et définitions

L'Enquête sur la population active (EPA) est une enquête mensuelle que mène Statistique Canada auprès d'environ 56 000 ménages. Sont exclus de l'échantillon les personnes qui vivent dans les réserves et dans d'autres établissements autochtones, les membres à temps plein des Forces armées canadiennes, les pensionnaires d'établissements institutionnels et les ménages situés dans les régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible.

Aux fins de l'EPA, toute personne qui occupe deux emplois ou plus ou qui possède et exploite deux entreprises ou plus simultanément pendant la semaine de référence est une personne cumulant des emplois. L'emploi auquel cette personne travaille habituellement le plus grand nombre d'heures est considéré comme étant son emploi principal.

L'EPA pose au moins quatre questions sur le deuxième emploi d'une personne, soit :

- Avait-[il/elle] plus d'un emploi ou plus d'une entreprise la semaine dernière?
- J'ai maintenant quelques questions sur l'autre emploi ou l'autre entreprise de...
 - Était-[il/elle] employé ou travaillait-[il/elle] à son compte?
 - ▶ Avait-[il/elle] une entreprise constituée en société?
 - ▶ Avait-[il/elle] des employés?
 - En ne tenant pas compte des heures supplémentaires, combien d'heures payées par semaine travaillait-[il/elle] habituellement à cet emploi? / Combien d'heures travaillait-[il/elle] habituellement par semaine à cette entreprise ou entreprise familiale?
 - Combien d'heures a-t-[il/elle] réellement travaillé la semaine dernière à son [emploi/entreprise/entreprise familiale]?

Dès 2020, l'EPA inclura une nouvelle question qui permettra au répondant de spécifier le nombre total d'emplois travaillés.

Les résultats du présent rapport sont fondés sur les moyennes annuelles des estimations. L'analyse porte sur les différences entre les estimations qui sont statistiquement significatives à un niveau de confiance de 68 % (un écart-type).